

LE PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,  
Les conseillers métropolitains

Dossier suivi par :  
Vincent GIRARD  
Service vie institutionnelle  
☎ 02 38 79 25 40

Orléans, le 02/04/2026

**Objet** : Réunion du conseil d'installation d'Orléans Métropole – Convocation.

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la séance d'installation du conseil d'Orléans Métropole se tiendra le :

***Jeudi 09 avril 2026 à 18h***  
***Salle du conseil municipal - Hôtel de Ville –Orléans***

Je vous prie de bien vouloir y assister en vous présentant sur place dès 45 minutes avant le début de la séance ou de donner pouvoir à un autre membre du conseil d'Orléans Métropole. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance au cours de laquelle se tiendra l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau.

Les projets de délibérations sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : <https://idelibre.adullact.org/login> ou sur tablette / smartphone en téléchargeant l'application I-delibre.

Je vous adresse également la liste des conseillers métropolitains composant le nouveau conseil.

Il est précisé à l'intention des conseillers métropolitains suppléants des communes de Boigny-sur-Bionne, Bou, Chanteau, Combleux, Mardié, Marigny-les-Usages, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Semoy que ceux-ci, en application de l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, pourront participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence du conseiller titulaire dès lors que ce dernier en aura avisé le président de l'établissement public.

Par ailleurs, dans le but d'assurer la gestion administrative de votre mandat, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous retourner le questionnaire administratif et le formulaire relatif au droit à l'image ci-joints, dûment complétés, soit par voie dématérialisée à l'adresse [sgc-assemblies@orleans-metropole.fr](mailto:sgc-assemblies@orleans-metropole.fr), soit sous enveloppe au plus tard le jour de la séance d'installation.

Par ailleurs, je vous informe qu'une séance photo sera organisée à l'issue de ce premier conseil métropolitain afin de réaliser le trombinoscope des membres du bureau métropolitain.

Je vous prie d'agréer, cher(e)s Collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

Serge GROUARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a large loop on the left and a vertical line extending upwards from the center, forming a stylized 'S' shape.

Maire d'Orléans  
Président d'Orléans Métropole

Annexes :

- *Ordre du jour*
- *Dossier de séance*
- *Liste des conseillers métropolitains*
- *Formulaire administratif*
- *Formulaire du droit à l'image*

**Réunion du conseil métropolitain**

**le jeudi 09 avril 2026 à 18h00**

**Salle du conseil municipal**

**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

- |                       |      |   |
|-----------------------|------|---|
| <b>le Doyen d'âge</b> | n° 1 | Election du Président.  |
| <b>le Président</b>   | n° 2 | Fixation du nombre de vice-présidents.  |
| <b>le Président</b>   | n° 3 | Définition des délégations et élection des Vice-Présidents.   |
| <b>le Président</b>   | n° 4 | Bureau - Fixation de sa composition.  |
| <b>le Président</b>   | n° 5 | Election des autres membres du bureau.  |
| <b>le Président</b>   | n° 6 | Lecture de la charte de l'élu local.  |
| <b>le Président</b>   | n° 7 | Délégations à accorder par le conseil métropolitain au Président pour le règlement de certaines affaires. |
| <b>le Président</b>   | n° 8 | Délégations à accorder par le conseil métropolitain au Bureau pour le règlement de certaines affaires.    |
| <b>le Président</b>   | n° 9 | Conseil Métropolitain - Régime indemnitaire - Approbation.  |

**RESSOURCES**

- |                     |       |   |
|---------------------|-------|---|
| <b>le Président</b> | n° 10 | Relations humaines - Cabinet du Président - Création des postes de collaborateurs de Cabinet - Approbation. |
|---------------------|-------|---|

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- |                     |       |  |
|---------------------|-------|--|
| <b>le Président</b> | n° 11 | Place d'Arc - Approbation d'une Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) avec la société CARMILA Orléans pour son projet d'extension du centre-commercial - Commune d'Orléans.                          |
| <b>le Président</b> | n° 12 | Action foncière - Commune d'Orléans – Restructuration Place d'Arc - Désaffectation, avec effet différé, de volumes publics dépendant de l'ensemble immobilier Place d'Arc. AT                                |
| <b>le Président</b> | n° 13 | Action foncière - Commune d'Orléans – Restructuration Place d'Arc- Promesse synallagmatique de vente sous condition suspensive de déclassement de volumes dépendant de l'ensemble immobilier Place d'Arc. AT |

**le Président** n° 14 Déclaration de projet sur l'intérêt général du Projet de requalification des mails d'Orléans - Approbation.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

**le Président** n° 15 Commission d'appel d'offres - Modalités de dépôt des listes - Approbation.

**le Président** n° 16 Commission de délégation de service public - Modalités de dépôt des listes - Approbation.

**le Président** n° 17 Concessions d'aménagement - Commission chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues - Modalités de dépôt des listes.